DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois,

Le 27 novembre, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 57

Nombre de votants : 44

Présents: 37 Pouvoirs: 7 Excusés: 5 Absents: 8

DELIBERATION N° 2023-1127-03

OBJET:

Ressources Humaines

Modification du tableau des effectifs

	ent	ent	ısé	oir à		Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	
Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir		Nom Frenom	Pré	Abs	EXC	Pour	
BROGNIART Frédéric	Х					FABIEN Anne-Marie	Х			_	
BERNIERES LE PATRY						JENVRAIN Marie		Х			
HAMEL François	Х					LEPAINTEUR Patrice	Χ				
BACON Michel	Х					MAZIER Valérie			Х		
CANU Nathalie		Χ				PIERRES					
DUCHEMIN Daniel	Х					BERGAR Dominique	Χ				
RENOUF Patricia				Х	HAMEL F	ANNE Sarah		X			
VAN ROMPU Riet			Х			PRESLES					
BURCY			_			BACHELOT Isabelle	Χ				
DOUCHIN Nicolas	Х					ANGOT Michel	Χ				
CHANU Hervé	Х					RENE DIT DEROUVILLE S	Χ				
DELAHAYE Olivier		Х				RULLY					
CHENEDOLLE						LEGER Sébastien			Х		
FERGANT Françoise	Х					CHANU Caroline	X				
HUET Cédric				Х	BERGAR D	SAINT CHARLES DE PERCY					
LABROUSSE Rémi	Х					CHAPET Brigitte	Х				
LEVALLOIS Elodie		Х				BERTHOUT Julie				Х	LARONCHE
ESTRY						VASSY				•	
LOUIS Gilbert				Х	SCOLA S	GUETTIER Mickaël				Х	BROGNIART
LARONCHE Vanessa	Х					ANGENEAU Jean-Paul	Х				
LENAIN Didier	Х					ASSELIN Sylvie	Х				
SCOLA Sabrina	х	Т				DAL MASO Jérémie	Х				
MALECOT-GALLOIS M	X		\vdash			FERREIRA Cécilia		Х			
LA ROCQUE			_			GERMAIN Gilles	Х				
WIELGOSIK Frédéric	Х	Г	Т	Т		HELAINE Céline			Х		
OLIVIER Damien		x	\top	\top		HUARD laëtitia	Х				
LE DESERT	_		-	_		THERIN Laurent	Х				
MASSON Christophe	Х					SPITZA Jean-Fançois	Х				
MARÇAIS Christelle	Х					VIESSOIX					
LE THEIL BOCAGE		_				LERESTEUX Laëtitia	X				
ALLAVENA Didier	Х	Т	Τ	Т		GRAVE Francis		Х			
BRU Noëlle	Х	\top		\top		PICACHE Alexandra				Х	LERESTEUX
JOSSE Sandrine		\top	\top	Х	ALLAVENA D	POUPION Patrick	Х				
MONTCHAMP	_					SILLERE Michel	Х				
FAUCON Gilles	X	Т	Т	T		BARBEY Alexandre			Х		
DAUPRAT Marie-F	X	+	+	+							

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

Daupratu 294

OBJET: Ressources Humaines: modification du tableau des effectifs.

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois.

Création de poste d'animateur de relais petite enfance

Considérant l'avis favorable du Comité Social Territorial du 23 novembre 2023 ;

Dans le cadre de la mise en place d'un Relais Petite Enfance au 1er trimestre 2024, le Maire propose à l'assemblée :

Poste d'ANIMATEUR DE RELAIS PETITE ENFANCE						
	POSTE CRÉÉ					
INTITULÉ	ANIMATEUR DE RELAIS PETITE ENFANCE					
GRADES CIBLES	CE Animateur					
TEMPS DE TRAVAIL	Temps non complet (28/35)					
DATE D'EFFET	Date de délibération					
MOTIF	Pour la gestion d'un relais petite enfance créé en 2024					

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ADOPTE la création d'emploi ainsi proposée.

Modification du poste de médecin du Centre Municipal de Santé

Considérant l'avis favorable du Comité Social Territorial du 23 novembre 2023 ;

Pour faire suite à la demande de réduction horaire d'un médecin du Centre Municipal de Santé au 1er janvier 2024, le Maire propose à l'assemblée :

Poste de MEDECIN								
	POSTE SUPPRIMÉ	POSTE CRÉÉ						
INTITULÉ	MEDECIN GENERALISTE	MEDECIN GENERALISTE						
GRADES CIBLES	Corps des praticiens hospitaliers de la Fonction Publique Hospitalière	Corps des praticiens hospitaliers de la Fonction Publique Hospitalière						
TEMPS DE TRAVAIL	Temps non complet (22/35)	Temps non complet (18/35)						
DATE D'EFFET	01.01.2024							
MOTIF	Pour répondre à la demande d'un agent de baisse de temps de							

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

ADOPTE la modification de poste ainsi proposée.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance, Marie-Françoise DAUPRAT

Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-03-DE

Accusé certifié exécutoire



DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois,

Le 27 novembre, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 57

Nombre de votants: 44

Présents: 37 Pouvoirs: 7 Excusés: 5

Absents: 8

DELIBERATION N° 2023-1127-04

OBJET:

Finances

Décision Budgétaire Modificative n°6

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à		Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	
BROGNIART Frédéric	x			- 1	01	FABIEN Anne-Marie	Х				
BERNIERES LE PATRY						JENVRAIN Marie		Χ			
HAMEL François	х					LEPAINTEUR Patrice	Χ				
BACON Michel	х					MAZIER Valérie			Х		
CANU Nathalie		Х				PIERRES					
DUCHEMIN Daniel	Х					BERGAR Dominique	Х				
RENOUF Patricia				Х	HAMEL F	ANNE Sarah		Х			
VAN ROMPU Riet			Х			PRESLES					
BURCY						BACHELOT Isabelle	Χ				
DOUCHIN Nicolas	Х					ANGOT Michel	Χ				
CHANU Hervé	Х					RENE DIT DEROUVILLE S	Х				
DELAHAYE Olivier		Х				RULLY					
CHENEDOLLE						LEGER Sébastien			Х		
FERGANT Françoise	Х					CHANU Caroline	Х				
HUET Cédric				Х	BERGAR D	SAINT CHARLES DE PERCY					
LABROUSSE Rémi	Х					CHAPET Brigitte	X				
LEVALLOIS Elodie		Х				BERTHOUT Julie				Х	LARONCHE V
ESTRY				_		VASSY				A	
LOUIS Gilbert				Х	SCOLA S	GUETTIER Mickaël				Х	BROGNIART
LARONCHE Vanessa	Х					ANGENEAU Jean-Paul	Х				
LENAIN Didier	Х					ASSELIN Sylvie	Х				
SCOLA Sabrina	Х					DAL MASO Jérémie	Х				
MALECOT-GALLOIS M	Х					FERREIRA Cécilia		Х			
LA ROCQUE						GERMAIN Gilles	Х				
WIELGOSIK Frédéric	Х		Π			HELAINE Céline			Х		
OLIVIER Damien		Х				HUARD laëtitia	Х				
LE DESERT	_		•	•		THERIN Laurent	Х				
MASSON Christophe	Х					SPITZA Jean-Fançois	Х				
MARÇAIS Christelle	Х					VIESSOIX					
LE THEIL BOCAGE					•	LERESTEUX Laëtitia	Х				
ALLAVENA Didier	Х		Т	Т		GRAVE Francis		Х			
BRU Noëlle	Х					PICACHE Alexandra				Х	LERESTEUX L
JOSSE Sandrine				Х	ALLAVENA D	POUPION Patrick	Х				
MONTCHAMP						SILLERE Michel	Х				
FAUCON Gilles	X	Т	T			BARBEY Alexandre			Х		

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

Daupustur 297

OBJET : Finances : Décision Modificative N°6.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

Vu le budget de la commune ;

Suite aux augmentations des taux d'intérêts concernant l'emprunt à taux variables, Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2023 :

INTITULES DES COMPTES	DEI	PENSES	RECETTES			
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)		
Divers Intérêts réglés à l'échéance	6228(011) 66111(66)	-3 500,00 3 500,00				
TOTAUX EGAUX -		0,00		0,00		

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- AUTORISE la décision modificative telle que présentée.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance, Marie-Françoise DAUPRAT

Le Maire, Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-041-BF

Accusé certifié exécutoire

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois,

Le 27 novembre, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 57

Nombre de votants: 44

Présents: 37 Pouvoirs: 7 Excusés: 5 Absents: 8

DELIBERATION N° 2023-1127-05

OBJET:

Finances

Admission en non-valeur

			(*)					_	_		
Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à		Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	
BROGNIART Frédéric	Х		_			FABIEN Anne-Marie	Х				
BERNIERES LE PATRY						JENVRAIN Marie		Χ			
HAMEL François	Х					LEPAINTEUR Patrice	Х				
BACON Michel	Х					MAZIER Valérie			Х		
CANU Nathalie		Χ				PIERRES					
DUCHEMIN Daniel	Х					BERGAR Dominique	X				
RENOUF Patricia				Х	HAMEL F	ANNE Sarah		Х			
VAN ROMPU Riet			Х			PRESLES					
BURCY						BACHELOT Is a belle	Χ				
DOUCHIN Nicolas	Х					ANGOT Michel	Х				
CHANU Hervé	Х					RENE DIT DEROUVILLE S	Х				
DELAHAYE Olivier		Х				RULLY					
CHENEDOLLE						LEGER Sébastien			Х		
FERGANT Françoise	Х					CHANU Caroline	Х				
HUET Cédric				Х	BERGAR D	SAINT CHARLES DE PE	RCY				
LABROUSSE Rémi	Х					CHAPET Brigitte	Х				
LEVALLOIS Elodie		Х				BERTHOUT Julie				Х	LARONCHE V
ESTRY			ė.			VASSY					
LOUIS Gilbert				Х	SCOLA S	GUETTIER Mickaël				Х	BROGNIART
LARONCHE Vanessa	Х					ANGENEAU Jean-Paul	Х				
LENAIN Didier	Х					ASSELIN Sylvie	Х				
SCOLA Sabrina	Х					DAL MASO Jérémie	Х				
MALECOT-GALLOIS M	Х					FERREIRA Cécilia		Х			
LA ROCQUE						GERMAIN Gilles	Х				
WIELGOSIK Frédéric	Х					HELAINE Céline			Х		
OLIVIER Damien		Х				HUARD laëtitia	Х				
LE DESERT						THERIN Laurent	Х				
MASSON Christophe	Х					SPITZA Jean-Fançois	X				
MARÇAIS Christelle	Х					VIESSOIX					
LE THEIL BOCAGE						LERESTEUX Laëtitia	X				
ALLAVENA Didier	Х					GRAVE Francis		Х			
BRU Noëlle	Х		Т			PICACHE Alexandra				Х	LERESTEUX L
JOSSE Sandrine				Х	ALLAVENA D	POUPION Patrick	Х				
MONTCHAMP				34 ² F		SILLERE Michel	Х		\perp		
FAUCON Gilles	Х					BARBEY Alexandre			Х		

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

299

OBJET: Finances: admission en non-valeur.

Suite à la vérification de la régie locations de salles et la mise en évidence d'une erreur sur le montant d'une location de salle des fêtes, le trésorier propose, afin de solutionner l'erreur, la mise en non-valeur de la somme.

Il est donc proposé de prononcer l'admission en non-valeur du titre de recette suivant :

Exercice	Pièce	Objet	Tiers	Montant
2022	Titre n° 854	Location salle de Burcy – 29/10/2022	Stéphanie CHANCEREL	80,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE l'admission en non-valeur du titre de recette d'un montant de 80 euros.
- PRECISE que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.
- AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser un mandat de régularisation

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance, Marie-Françoise DAUPRAT

Le Maire, Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-2711-05-DE

Accusé certifié exécutoire

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois,

Le 27 novembre, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 57

Nombre de votants : 44

Présents: 37 Pouvoirs: 7 Excusés: 5 Absents: 8

DELIBERATION N° 2023-1127-06

OBJET:

Désignation des représentants au Syndicat des Eaux du Bocage Virois

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à		Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	
BROGNIART Frédéric	х					FABIEN Anne-Marie	Х				
BERNIERES LE PATRY						JENVRAIN Marie		Χ			
HAMEL François	Х					LEPAINTEUR Patrice	Χ				
BACON Michel	Х					MAZIER Valérie			Χ		
CANU Nathalie		Х				PIERRES					
DUCHEMIN Daniel	Х					BERGAR Dominique	Х				
RENOUF Patricia				Х	HAMEL F	ANNE Sarah		X			
VAN ROMPU Riet			Х			PRESLES					
BURCY						BACHELOT Is a belle	Χ				
DOUCHIN Nicolas	Х					ANGOT Michel	Х				
CHANU Hervé	Х					RENE DIT DEROUVILLE S	Χ				
DELAHAYE Olivier		Χ				RULLY					
CHENEDOLLE						LEGER Sébastien			Х		
FERGANT Françoise	Χ					CHANU Caroline	Χ				
HUET Cédric				Х	BERGAR D	SAINT CHARLES DE PE	RCY				
LABROUSSE Rémi	Х					CHAPET Brigitte	Х				
LEVALLOIS Elodie		Х				BERTHOUT Julie		,		Х	LARONCHE V
ESTRY						VASSY		1			
LOUIS Gilbert				Х	SCOLA S	GUETTIER Mickaël				Χ	BROGNIART
LARONCHE Vanessa	Х					ANGENEAU Jean-Paul	Х				
LENAIN Didier	Х		Г			ASSELIN Sylvie	Х				
SCOLA Sabrina	Х					DAL MASO Jérémie	Х				
MALECOT-GALLOIS M	Х					FERREIRA Cécilia		Х			
LA ROCQUE	•	•			•	GERMAIN Gilles	Х				
WIELGOSIK Frédéric	Х					HELAINE Céline			Х		VI
OLIVIER Damien		X				HUARD laëtitia	Х				
LE DESERT			•	•		THERIN Laurent	Х				
MASSON Christophe	Х					SPITZA Jean-Fançois	Х				
MARÇAIS Christelle	Х					VIESSOIX					
LE THEIL BOCAGE	-	•	_	-		LERESTEUX Laëtitia	Х				
ALLAVENA Didier	Х					GRAVE Francis		Х			T
BRU Noëlle	Х					PICACHE Alexandra				Х	LERESTEUX L
JOSSE Sandrine				Х	ALLAVENA D	POUPION Patrick	Х				
MONTCHAMP						SILLERE Michel	Х				
FAUCON Gilles	Х		T	T		BARBEY Alexandre			Х		
DAUPRAT Marie-F	X										

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

Dongaration

OBJET : Désignation des représentants au Syndicat des Eaux du Bocage Virois.

Monsieur le Maire rappelle que le 11 avril 2023, le conseil municipal a délibéré en faveur de la fusion :

- du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement des Bruyères,
- du SIVOM de SAINT SEVER
- du Syndicat de Production d'Eau Potable de la SIENNE
- de l'EPIC Eau et Assainissement de la Sienne

Le conseil a également approuvé le périmètre du futur syndicat ainsi que son projet de statuts Ce nouveau syndicat à la carte sera dénommé « Syndicat des eaux du Bocage Virois ». Il regroupera les compétences **Eau Potable, Assainissement Collectif et Non Collectif**, et concernera les communes de Beaumesnil, Brémoy, Campagnolles, Dialan sur Chaîne (pour la commune déléguée du Mesnil Auzouf), Landelles-et-Coupigny, Le Mesnil-Robert, Les Loges, Les Monts d'Aunay (pour la commune déléguée de Danvou la Ferrière), Noues de Sienne, Pont-Bellanger, Saint-Aubin-des-Bois, Sainte-Marie-Outre-l'Eau, Souleuvre en Bocage, Valdallière et Vire Normandie.

Il reprendra également les compétences Assainissement Non Collectif exercées par les communes de Souleuvre en Bocage, Valdallière et Vire Normandie.

Vu l'arrêté préfectoral N°DCL-BCLI-23-012 du 19 juillet 2023 portant création du syndicat des Eaux du Bocage Virois ;

Conformément aux dispositions du CGCT, et notamment son article L. 5212-7, il convient de délibérer afin de désigner les délégués de la commune, selon les règles définies à l'article 3 des statuts annexés à l'arrêté mentionné ci-dessus (un délégué auquel s'ajoute 1 délégué supplémentaire par tranche entamée de 1 000 habitants au-delà des 1000 premiers habitants).

Pour la commune de VALDALLIERE, il doit être désigné en séance 6 délégués titulaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

DESIGNE pour représenter la commune au Syndicat des Eaux du Bocage Virois les délégués suivants :

Frédéric BROGNIART, Hervé CHANU, Françoise FERGANT, Michel SILLERE, Mickaël GUETTIER, Frédéric WIELGOSIK.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance, Marie-Françoise DAUPRAT

Le Maire, Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2023 Affichage : 29/11/2023

302

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois,

Le 27 novembre, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 57

Nombre de votants: 44

Présents: 37 Pouvoirs: 7

Excusés : 5 Absents : 8

DELIBERATION N° 2023-1127-07

OBJET:

Aménagement du bourg d'Estry

Demande de subvention DETR 2024

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à		Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	
BROGNIART Frédéric	X					FABIEN Anne-Marie	Х				
BERNIERES LE PATRY						JENVRAIN Marie		Χ			
HAMEL François	Х					LEPAINTEUR Patrice	Х				
BACON Michel	Х					MAZIER Valérie			Х		
CANU Nathalie		Х				PIERRES					
DUCHEMIN Daniel	Х					BERGAR Dominique	Χ				
RENOUF Patricia				Х	HAMEL F	ANNE Sarah		Х			
VAN ROMPU Riet			Х			PRESLES					
BURCY						BACHELOT Isabelle	Х				
DOUCHIN Nicolas	Х					ANGOT Michel	Χ				
CHANU Hervé	Х					RENE DIT DEROUVILLE S	Χ				
DELAHAYE Olivier		Х				RULLY					
CHENEDOLLE						LEGER Sébastien			Х		
FERGANT Françoise	Х					CHANU Caroline	Х				
HUET Cédric				Х	BERGAR D	SAINT CHARLES DE PE	RCY				
LABROUSSE Rémi	Х					CHAPET Brigitte	Х				
LEVALLOIS Elodie		Х				BERTHOUT Julie				Х	LARONCHE V
ESTRY	-					VASSY					
LOUIS Gilbert				Х	SCOLA S	GUETTIER Mickaël				Х	BROGNIART
LARONCHE Vanessa	Х					ANGENEAU Jean-Paul	Х				
LENAIN Didier	Х					ASSELIN Sylvie	Х				
SCOLA Sabrina	Х					DAL MASO Jérémie	Х				
MALECOT-GALLOIS M	Х		П			FERREIRA Cécilia		Х			
LA ROCQUE			•	X		GERMAIN Gilles	Х				
WIELGOSIK Frédéric	Х					HELAINE Céline			Х		
OLIVIER Damien		Х				HUARD laëtitia	Х				
LE DESERT						THERIN Laurent	Х				
MASSON Christophe	Х					SPITZA Jean-Fançois	Х				
MARÇAIS Christelle	Х					VIESSOIX			_		
LE THEIL BOCAGE						LERESTEUX Laëtitia	Х				
ALLAVENA Didier	Х		Π			GRAVE Francis		Х	\perp		
BRU Noëlle	Х					PICACHE Alexandra			\perp	X	LERESTEUX L
JOSSE Sandrine				Х	ALLAVENA D	POUPION Patrick	Х				
MONTCHAMP						SILLERE Michel	Х				
FAUCON Gilles	Х					BARBEY Alexandre			Х		
DAUPRAT Marie-F	X										

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

Danfarat hours

303

OBJET: Aménagement du bourg d'Estry - demande de subvention DETR 2024.

Par délibération N°2023-0911-05 en date du 11 septembre 2023, le conseil municipal de VALDALLIERE a validé :

- Le projet d'aménagement du bourg d'ESTRY en phase APD
- L'affermissement de la tranche optionnelle du projet
- Le lancement d'un appel d'offres travaux.

En complément de la délibération du 11 septembre 2023, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter l'appui financier de **l'Etat** au titre de la **Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2024** et présente le plan de financement prévisionnel de l'opération ainsi modifié :

DEPENSES	
Etudes ou assistance à maîtrise d'ouvrage :	
Levé topo	4 585,00 €
diag amiante / HAP	826,00 €
diag structure	2 637,44 €
Inspection réseaux	5 100,00 €
honoraires Maitre d'œuvre-TF	50 292,45 €
honoraires Maitre d'œuvre-TO	5 023,67 €
Dépenses de travaux :	
Tranche Ferme 1 (carrefour RD55/RD56	78 683,80 €
Tranche Ferme 2 (traverse bourg sur la RD56)	675 818,50 €
Tranche Optionnelle (affermie)	365 176,15 €
TOTAL HT	1 188 143,01 €

RECETTES							
État - DETR	209 489,95 €	17,63%					
DEPARTEMENT amendes de police	40 000,00 €	3,37 %					
DEPARTEMENT Contrat de territoire	294 000,00 €	24,74 %					
DEPARTEMENT remboursement	197 534,50 €	16,63 %					
REGION Contrat de territoire	209 489,96 €	17,63 %					
Sous-total 1 (1)	950 514.41 €	80.00%					

AUTOFINANCEMENT		
Fonds propres	237 628,51 €	20,00%
Emprunts		
Sous-total 2	237 628,51 €	20,00%
TOTAL	1 188 143,01 €	100%

TTC

1 425 771,61 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- AUTORISE le Maire à solliciter l'appui financier de l'Etat au titre de la DETR 2024.
- VALIDE le plan de financement modifié.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance, Marie-Françoise DAUPRAT

Le Maire, Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2023

Affichage: 29/11/2023

DougraTha



DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois,

Le 27 novembre, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 57

Nombre de votants: 44

Présents: 37 Pouvoirs: 7 Excusés: 5 Absents: 8

DELIBERATION N° 2023-1127-08

OBJET:

Aménagement du bourg d'Estry

Demande de subvention au titre du Contrat Régional de Territoire

								_			
Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à		Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	
BROGNIART Frédéric	Х					FABIEN Anne-Marie	Χ				
BERNIERES LE PATRY						JENVRAIN Marie		Χ			
HAMEL François	Х					LEPAINTEUR Patrice	Χ				
BACON Michel	Х					MAZIER Valérie			Χ		
CANU Nathalie		Х				PIERRES					
DUCHEMIN Daniel	Х					BERGAR Dominique	Х				
RENOUF Patricia				Х	HAMEL F	ANNE Sarah		Х			
VAN ROMPU Riet			Х			PRESLES					
BURCY				•		BACHELOT Isabelle	Х				
DOUCHIN Nicolas	Х					ANGOT Michel	Χ				
CHANU Hervé	Х					RENE DIT DEROUVILLE S	Х				
DELAHAYE Olivier		Х				RULLY					
CHENEDOLLE						LEGER Sébastien			Х		
FERGANT Françoise	Х					CHANU Caroline	Х				
HUET Cédric				Х	BERGAR D	SAINT CHARLES DE PE	RCY				
LABROUSSE Rémi	Х					CHAPET Brigitte	X				
LEVALLOIS Elodie		Х				BERTHOUT Julie				Х	LARONCHE V
ESTRY			•			VASSY					
LOUIS Gilbert				Х	SCOLA S	GUETTIER Mickaël				Х	BROGNIART
LARONCHE Vanessa	Х					ANGENEAU Jean-Paul	Х				
LENAIN Didier	Х		Т			ASSELIN Sylvie	Х				
SCOLA Sabrina	Х	Т				DAL MASO Jérémie	Х				
MALECOT-GALLOIS M	Х					FERREIRA Cécilia		Х			
LA ROCQUE	_		-	or .		GERMAIN Gilles	Х				
WIELGOSIK Frédéric	Х		Т			HELAINE Céline			Х		
OLIVIER Damien		Х	\top			HUARD laëtitia	Х				
LE DESERT	_		-			THERIN Laurent	Х				
MASSON Christophe	Х					SPITZA Jean-Fançois	Х				
MARÇAIS Christelle	X					VIESSOIX				7.0	-
LE THEIL BOCAGE	_	_	_			LERESTEUX Laëtitia	Х				
ALLAVENA Didier	Х	Π	T	Т		GRAVE Francis		Х			
BRU Noëlle	X	\top	\top			PICACHE Alexandra				Х	LERESTEUX L
JOSSE Sandrine			\top	Х	ALLAVENA D	POUPION Patrick	Х				
MONTCHAMP	-		-	-	-	SILLERE Michel	Х				
	_	_	_	$\overline{}$	T	7			X		
FAUCON Gilles	X					BARBEY Alexandre	_		_ x		

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

Dan nat how and 306

<u>OBJET : Aménagement du bourg d'Estry – demande de subvention au titre du Contrat Régional de Territoire.</u>

Par délibération N°2023-0911-05 en date du 11 septembre 2023, le conseil municipal de VALDALLIERE a validé :

- Le projet d'aménagement du bourg d'ESTRY en phase APD
- L'affermissement de la tranche optionnelle du projet
- Le lancement d'un appel d'offres travaux.

En complément de la délibération du 11 septembre 2023, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter l'appui financier de la **Région Normandie** au titre du **Contrat Régional de Territoire** et présente le plan de financement prévisionnel de l'opération ainsi modifié :

DEPENSES	
Etudes ou assistance à maîtrise d'ouvrage :	
Levé topo	4 585,00 €
diag amiante / HAP	826,00 €
diag structure	2 637,44 €
Inspection réseaux	5 100,00 €
Honoraires Maitre d'œuvre-TF	50 292,45 €
Honoraires Maitre d'œuvre-TO	5 023,67 €
Dépenses de travaux :	
Tranche Ferme 1 (carrefour RD55/RD56	78 683,80 €
Tranche Ferme 2 (traverse bourg sur la RD56)	675 818,50 €
Tranche Optionnelle (affermie)	365 176,15 €
TOTAL HT	1 188 143,01 €

RECET	RECETTES					
État - DETR	209 489,95 €	17,63%				
DEPARTEMENT amendes de police	40 000,00 €	3,37 %				
DEPARTEMENT Contrat de territoire	294 000,00 €	24,74 %				
DEPARTEMENT remboursement	197 534,50 €	16,63 %				
REGION Contrat de territoire	209 489,96 €	17,63 %				
Sous-total 1 (1)	950 514,41 €	80,00%				

AUTOFINANCEMENT						
Fonds propres	237 628,51 €	20,00%				
Emprunts						
Sous-total 2	237 628,51 €	20,00%				
TOTAL	1 188 143,01 €	100%				

TTC

1 425 771,61 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- AUTORISE le Maire à solliciter l'appui financier de la Région au titre du Contrat Régional de Territoire.
- VALIDE le plan de financement modifié.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance, Marie-Françoise DAUPRAT Le Maire, Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Douganthe



DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois,

Le 27 novembre, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 57

Nombre de votants : 44

Présents : 37

Pouvoirs: 7 Excusés: 5

excuses. 5

Absents: 8

DELIBERATION N° 2023-1127-09

OBJET:

Bâtiment communal ESTRY

Déclassement

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à		Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	
BROGNIART Frédéric	Х					FABIEN Anne-Marie	Х				
BERNIERES LE PATRY)			JENVRAIN Marie		Χ			
HAMEL François	Χ					LEPAINTEUR Patrice	Х				
BACON Michel	Х					MAZIER Valérie			Χ		
CANU Nathalie		Х				PIERRES					
DUCHEMIN Daniel	Χ					BERGAR Dominique	Χ				×
RENOUF Patricia			- 3	Х	HAMEL F	ANNE Sarah		Χ			
VAN ROMPU Riet			Х			PRESLES					
BURCY						BACHELOT Is a belle	Х				
DOUCHIN Nicolas	Х					ANGOT Michel	Х				
CHANU Hervé	Х					RENE DIT DEROUVILLE S	Χ				
DELAHAYE Olivier		Х				RULLY					
CHENEDOLLE		8				LEGER Sébastien			Х		
FERGANT Françoise	Х					CHANU Caroline	Χ				
HUET Cédric				Х	BERGAR D	SAINT CHARLES DE PE	RCY				
LABROUSSE Rémi	Х					CHAPET Brigitte	Х				
LEVALLOIS Elodie		Х				BERTHOUT Julie				Х	LARONCHE \
ESTRY						VASSY					
LOUIS Gilbert				Х	SCOLA S	GUETTIER Mickaël				Х	BROGNIART
LARONCHE Vanessa	Х					ANGENEAU Jean-Paul	Х				
LENAIN Didier	Х					ASSELIN Sylvie	Х				
SCOLA Sabrina	Х					DAL MASO Jérémie	Х				
MALECOT-GALLOIS M	Х					FERREIRA Cécilia		Х			
LA ROCQUE						GERMAIN Gilles	Х				
WIELGOSIK Frédéric	Х					HELAINE Céline			Х		
OLIVIER Damien		Х				HUARD laëtitia	Х				
LE DESERT						THERIN Laurent	Х				
MASSON Christophe	Х					SPITZA Jean-Fançois	Х				
MARÇAIS Christelle	Х					VIESSOIX					
LE THEIL BOCAGE					•	LERESTEUX Laëtitia	Х				
ALLAVENA Didier	Х					GRAVE Francis		Х			
BRU Noëlle	Х					PICACHE Alexandra				Х	LERESTEUX
JOSSE Sandrine				Х	ALLAVENA D	POUPION Patrick	Х				
MONTCHAMP						SILLERE Michel	Х				
FAUCON Gilles	Х					BARBEY Alexandre		ļ!	X		

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

Daugnathan

OBJET : Bâtiment communal ESTRY - déclassement.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment l'article L 2141-1 qui précise qu'un « bien d'une personne publique mentionnée à l'article L 1, qui n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public, ne fait plus partie du domaine public à compter de l'intervention de l'acte administratif constatant son déclassement » ;

CONSIDERANT que le bien communal sis rue de l'If à Estry, commune de Valdallière (derrière la mairie) était à l'usage de bâtiment de stockage.

CONSIDERANT que ce bien n'est pas affecté à un service public ou à l'usage direct du public.

CONSIDERANT qu'il résulte de cette situation une désaffectation de fait de ce bien.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- CONSTATE la désaffectation de ce bien.
- **DECIDE** du déclassement de ce bien du domaine public communal et son intégration dans le domaine privé communal.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance, Marie-Françoise DAUPRAT

Le Maire, Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-09-DE

Accusé certifié exécutoire

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois,

Le 27 novembre, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 57

Nombre de votants : 44

Présents: 37 Pouvoirs: 7 Excusés: 5

Absents: 8

DELIBERATION

N° 2023-1127-10

OBJET:

Bâtiment communal ESTRY

Aliénation

Annule et remplace délibération n° 2023-1023 06 du 23 octobre 2023

									_		
Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à		Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	
BROGNIART Frédéric	Х					FABIEN Anne-Marie	Χ				
BERNIERES LE PATRY						JENVRAIN Marie		Χ			
HAMEL François	х					LEPAINTEUR Patrice	Χ				
BACON Michel	х					MAZIER Valérie			X		
CANU Nathalie	\neg	Х				PIERRES					
DUCHEMIN Daniel	х					BERGAR Dominique	Х				
RENOUF Patricia	\neg			Х	HAMEL F	ANNE Sarah		Х			
VAN ROMPU Riet			Х			PRESLES					
BURCY						BACHELOT Isabelle	Х				
DOUCHIN Nicolas	Х					ANGOT Michel	Х				
CHANU Hervé	Х					RENE DIT DEROUVILLES	Х				
DELAHAYE Olivier		х	\vdash			RULLY					
CHENEDOLLE						LEGER Sébastien			Х		
FERGANT Françoise	Х		Г	Г		CHANU Caroline	Х				
HUET Cédric				Х	BERGAR D	SAINT CHARLES DE PE	RCY				
LABROUSSE Rémi	Х			<u> </u>		CHAPET Brigitte	Х				
LEVALLOIS Elodie		x				BERTHOUT Julie				Х	LARONCHE V
ESTRY						VASSY			_		
LOUIS Gilbert		Г	Т	Х	SCOLA S	GUETTIER Mickaël				Х	BROGNIART
LARONCHE Vanessa	Х		\vdash	Ť	5552.5	ANGENEAU Jean-Paul	Х				
LENAIN Didier	X		\vdash	\vdash		ASSELIN Sylvie	х				
SCOLA Sabrina	X		\vdash			DAL MASO Jérémie	Х				
MALECOT-GALLOIS M	X	_	\vdash			FERREIRA Cécilia		Х			
LA ROCQUE						GERMAIN Gilles	Х				
WIELGOSIK Frédéric	Х	Т	Т	Т		HELAINE Céline			Х		
OLIVIER Damien		x	\vdash	+		HUARD laëtitia	х		\top		
LE DESERT			-			THERIN Laurent	х				
MASSON Christophe	Х		T	Т		SPITZA Jean-Fançois	X				
MARÇAIS Christelle	X	\vdash	+			VIESSOIX		-			
LE THEIL BOCAGE			_			LERESTEUX Laëtitia	X				
ALLAVENA Didier	X	Т	T	Т		GRAVE Francis		Х			
BRU Noëlle	X	+	+	+		PICACHE Alexandra			\top	X	LERESTEUX
8/2	<u></u>	+	+	T _X	ALLAVENA D	POUPION Patrick	X	\top		\top	
JOSSE Sandrine			_	1 "	VERY A FIAV D	SILLERE Michel	X	+			
						-	-	+	-	-	
MONTCHAMP FAUCON Gilles	X			1		BARBEY Alexandre	1		X	1	

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

Dayport ham frances

311

OBJET : Aliénation bâtiment « atelier » d'ESTRY.

Annule et remplace délibération n° 2023-1023-06 du 23 octobre 2023.

Vu les articles L 2121-29 du CGCT;

Vu les articles L 2241-1 et suivants du CGCT précisant que le conseil municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune, que toute cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers donne lieu à délibération motivée du conseil municipal portant sur les conditions de la vente et ses caractéristiques essentielles ;

Considérant que les dépenses indispensables pour remettre ce bâtiment en conformité seraient très élevées, et hors de proportion avec les ressources dont la commune pourrait disposer à cet égard.

Considérant que ledit bâtiment n'est pas susceptible d'être affecté utilement à un service public communal et que, dans ces conditions, il y a lieu de procéder à son aliénation.

Vu la délibération N°2023-1127-09 en date du 27 novembre 2023 désaffectant ce bien pour le faire entrer dans le domaine privé de la commune ;

Considérant que le bâtiment appartient au domaine privé communal ;

Considérant les rapports des diagnostics techniques immobiliers en date du 17/02/2022 ;

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à statuer sur l'offre d'achat au prix frais d'agence inclus de 52 000 € de Madame F. BIGO en date du 5 octobre 2023.

Il est précisé que les frais de géomètre seront pris en charge par la commune (1 306,80 euros). Ce prix inclus les frais de négociations qui s'élèvent à 5 200 euros (Agence GUILLOT).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** de l'aliénation de ce bâtiment.
- ACCEPTE la proposition financière de Madame BIGO.
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance, Marie-Françoise DAUPRAT

Le Maire, Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-10-DE

Accusé certifié exécutoire

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois,

Le 27 novembre, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 57

Nombre de votants : 44

Présents : 37 Pouvoirs : 7 Excusés : 5

Absents: 8

DELIBERATION

N° 2023-1127-11

OBJET:

Comités consultatifs (6)

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à		Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	
BROGNIART Frédéric	х					FABIEN Anne-Marie	Х				
BERNIERES LE PATRY						JENVRAIN Marie		Х			
HAMEL François	Х					LEPAINTEUR Patrice	Χ				
BACON Michel	Х					MAZIER Valérie			Х		
CANU Nathalie		Х				PIERRES					
DUCHEMIN Daniel	Х					BERGAR Dominique	Χ				
RENOUF Patricia				Х	HAMEL F	ANNE Sarah		Х			
VAN ROMPU Riet			Х			PRESLES					
BURCY						BACHELOT Isabelle	Χ				
DOUCHIN Nicolas	Х					ANGOT Michel	Χ				
CHANU Hervé	Х					RENE DIT DEROUVILLE S	Х				
DELAHAYE Olivier		Х	Г			RULLY			- 50,	-7	
CHENEDOLLE						LEGER Sébastien			Х		
FERGANT Françoise	Х					CHANU Caroline	Х				
HUET Cédric				Х	BERGAR D	SAINT CHARLES DE PE	RCY				
LABROUSSE Rémi	Х					CHAPET Brigitte	Х				
LEVALLOIS Elodie		Х				BERTHOUT Julie				Х	LARONCHE V
ESTRY		//				VASSY					
LOUIS Gilbert				Х	SCOLA S	GUETTIER Mickaël				Х	BROGNIART
LARONCHE Vanessa	Х					ANGENEAU Jean-Paul	Х				
LENAIN Didier	Х					ASSELIN Sylvie	Х				
SCOLA Sabrina	Х					DAL MASO Jérémie	Х				
MALECOT-GALLOIS M	Х					FERREIRA Cécilia		Х			
LA ROCQUE						GERMAIN Gilles	Х				
WIELGOSIK Frédéric	Х					HELAINE Céline			Х		
OLIVIER Damien		Х				HUARD laëtitia	Х				
LE DESERT					•	THERIN Laurent	Х				
MASSON Christophe	Х					SPITZA Jean-Fançois	Х				
MARÇAIS Christelle	Х					VIESSOIX					
LE THEIL BOCAGE			•			LERESTEUX La ëtitia	Χ				
ALLAVENA Didier	Х					GRAVE Francis		Х			
BRU Noëlle	Х					PICACHE Alexandra				Х	LERESTEUX I
JOSSE Sandrine				Х	ALLAVENA D	POUPION Patrick	Х				
MONTCHAMP		10				SILLERE Michel	Х				
FAUCON Gilles	Х	Г	Τ			BARBEY Alexandre			Х		
DAUPRAT Marie-F	x							350		10)	0

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

Danjoret human gus

OBJET: Comités consultatifs (6).

Le conseil municipal avait délibéré le 5 septembre 2022 sur la création d'un comité consultatif dans chaque commune déléguée et désigné les maires délégués comme présidents des comités consultatifs de leurs communes déléguées.

M. le Maire propose de voter la composition du comité consultatif de la commune déléguée de Vassy :

COMITES CONSULTATIFS	Nombre de membres	Président	Nombre d'élus	Nombre de citoyens non élus	
Vassy	16	Maire délégué	10	6	GUETTIER Mickaël, THERIN Laurent, ASSELIN Sylvie, ANGENEAU Jean-Claude, HELAINE Céline, HUARD Laëtitia, DAL MASO Jérémie, GERMAIN Gilles, SPITZA Jean- François, FERREIRA Cécilia, Aurélie MOISSERON, Annie MOINEAUX, Adeline GUILLOUET, Jacques DOLLE, Christophe CHANU, Benoît LEHERQUER

Il y a nécessité de modifier la composition du comité consultatif de la commune déléguée de Montchamp suite à un changement de commune d'un des membres, Monsieur Medhi HARAD.

Voici la nouvelle composition :

COMITES CONSULTATIFS	Nombre de membres	Président	Nombre d'élus	Nombre de citoyens non élus	
Montchamp	10	Maire délégué	6	4	FAUCON Gilles, FABIEN Anne- Marie, DAUPRAT Marie- Françoise, MAZIER Valérie, LEPAINTEUR Patrice, JENVRAIN Marie, PICOT Léa, VAUTIER Christian, BACHELOT Benoît, DELHOMME Marie-Christine

Il est proposé de modifier la composition du comité consultatif de la commune déléguée de Rully afin d'ajouter un membre supplémentaire, Madame Nathalie LEFRANCOIS.

Voici la nouvelle composition :

COMITES Nombre Nombre	
CONSULTATIFS de Président d'élus de Composition	ÒΠ
membres citoyens	

				non élus	
Rully	5	Maire délégué	2	3	LEGER Sébastien, CHANU Caroline, GUERIN Jacques, PRUNIER Sylvain, Nathalie LEFRANCOIS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par :

Contre	Abstention	Pour
0	9	35

 VALIDE la composition du comité consultatif de VASSY et les modifications des comités consultatifs de MONTCHAMP et RULLY telles que présentées.

> Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme,

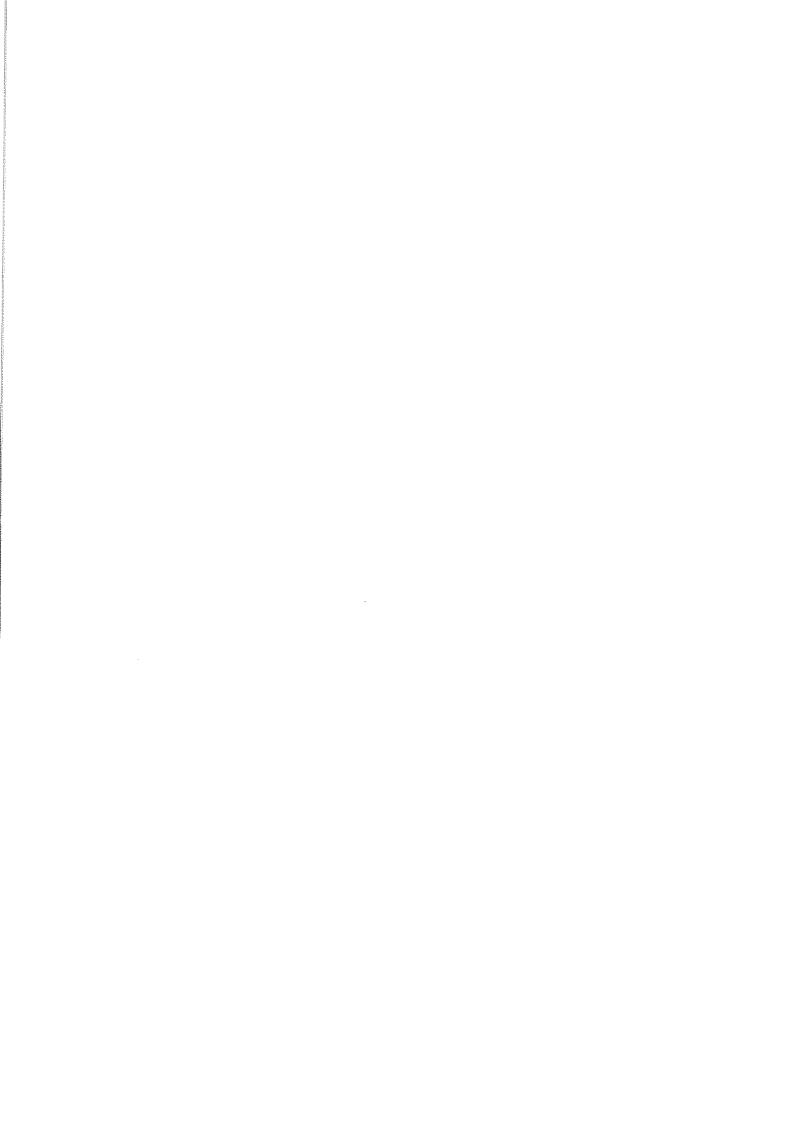
Le secrétaire de séance, Marie-Françoise DAUPRAT Le Maire, Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Daypre har



DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois,

Le 27 novembre, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 57

Nombre de votants : 44

Présents : 37 Pouvoirs : 7

Excusés : 5

Absents: 8

DELIBERATION N° 2023-1127-12

OBJET:

Subvention CCAS

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à		Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	
BROGNIART Frédéric	Х					FABIEN Anne-Marie	Х				
BERNIERES LE PATRY						JENVRAIN Marie		X			
HAMEL François	Χ					LEPAINTEUR Patrice	Х				
BACON Michel	Х				×	MAZIER Valérie			Х		
CANU Nathalie		Х			*	PIERRES					
DUCHEMIN Daniel	Х				d	BERGAR Dominique	Χ				
RENOUF Patricia				Х	HAMEL F	ANNE Sarah		Х			
VAN ROMPU Riet			Х			PRESLES					
BURCY			_			BACHELOT Isabelle	Χ				
DOUCHIN Nicolas	Х					ANGOT Michel	Х				
CHANU Hervé	Х					RENE DIT DEROUVILLE S	Х				
DELAHAYE Olivier		Х				RULLY					
CHENEDOLLE						LEGER Sébastien			Х		
FERGANT Françoise	Х					CHANU Caroline	Х				
HUET Cédric				Х	BERGAR D	SAINT CHARLES DE PEI	RCY				
LABROUSSE Rémi	Х				1	CHAPET Brigitte	Х				
LEVALLOIS Elodie		Х				BERTHOUT Julie				Х	LARONCHE \
ESTRY	_					VASSY					
LOUIS Gilbert				Х	SCOLA S	GUETTIER Mickaël				Х	BROGNIART
LARONCHE Vanessa	Х					ANGENEAU Jean-Paul	Х				
LENAIN Didier	Х					ASSELIN Sylvie	X		,		
SCOLA Sabrina	X		\vdash			DAL MASO Jérémie	Х				
MALECOT-GALLOIS M	Х		\vdash			FERREIRA Cécilia		Х			
LA ROCQUE		_				GERMAIN Gilles	Х				
WIELGOSIK Frédéric	Х					HELAINE Céline			Х		
OLIVIER Damien		Х	\vdash			HUARD laëtitia	х				
LE DESERT		-	_	_		THERIN Laurent	х				
MASSON Christophe	Х	Т	Τ			SPITZA Jean-Fançois	Х				
MARÇAIS Christelle	X					VIESSOIX			_		•
LE THEIL BOCAGE		_	-			LERESTEUX Laëtitia	Х				
ALLAVENA Didier	Х	П	T			GRAVE Francis		Х			
BRU Noëlle	х			Т		PICACHE Alexandra				Х	LERESTEUX
JOSSE Sandrine			\top	Х	ALLAVENA D	POUPION Patrick	Х				
MONTCHAMP			-	-		SILLERE Michel	х				
FAUCON Gilles	Х					BARBEY Alexandre			Х		
DAUPRAT Marie-F	X										

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

Dauprathan Jourgais

OBJET: Subvention CCAS.

Vu le vote du budget primitif de la commune en date du 11 avril 2023, notamment l'article 657363 (Subvention de fonctionnement d'établissement à caractère administratif) ;

Considérant que le CCAS doit faire face à toutes ses dépenses obligatoires ;

Il convient de verser au CCAS la subvention qui lui permettra de couvrir des dépenses de fonctionnement.

Monsieur le Maire propose de verser la subvention d'un montant de 79 127,53 euros (article 657363) au Centre Communal d'Action Sociale de VALDALLIERE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** d'attribuer et de verser une subvention au CCAS de VALDALLIERE au titre de l'année 2023 d'un montant de 79 127,53 euros.
- AUTORISE M. le Maire à exécuter toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance, Marie-Françoise DAUPRAT Le Maire, Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Daupret han

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois,

Le 27 novembre, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 57

Nombre de votants: 44

Présents : 37 Pouvoirs : 7 Excusés : 5

Absents: 8

DELIBERATION N° 2023-1127-13

OBJET:

Indemnités de gardiennage des églises communales

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à		Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	
BROGNIART Frédéric	Х					FABIEN Anne-Marie	Χ				
BERNIERES LE PATRY						JENVRAIN Marie		X			
HAMEL François	Х					LEPAINTEUR Patrice	Х				
BACON Michel	Х					MAZIER Valérie			Х		
CANU Nathalie		Х				PIERRES					
DUCHEMIN Daniel	Х					BERGAR Dominique	Х				
RENOUF Patricia				Х	HAMEL F	ANNE Sarah		Х			
VAN ROMPU Riet			Х			PRESLES					
BURCY						BACHELOT Is a belle	Х				
DOUCHIN Nicolas	Х					ANGOT Michel	Х				
CHANU Hervé	Х					RENE DIT DEROUVILLE S	Χ				
DELAHAYE Olivier		Х				RULLY					
CHENEDOLLE				_		LEGER Sébastien			Х		
FERGANT Françoise	Х					CHANU Caroline	Х				
HUET Cédric				Х	BERGAR D	SAINT CHARLES DE PE	RCY				
LABROUSSE Rémi	Х					CHAPET Brigitte	Х				
LEVALLOIS Elodie		Х				BERTHOUT Julie				Х	LARONCHE V
ESTRY			_	_		VASSY					
LOUIS Gilbert				Х	SCOLA S	GUETTIER Mickaël				Х	BROGNIART
LARONCHE Vanessa	Х					ANGENEAU Jean-Paul	Х				
LENAIN Didier	X		\vdash			ASSELIN Sylvie	Х				
SCOLA Sabrina	x		\vdash			DAL MASO Jérémie	Х				
MALECOT-GALLOIS M	Х		\vdash			FERREIRA Cécilia		Х			
LA ROCQUE						GERMAIN Gilles	Х				
WIELGOSIK Frédéric	Х		Π			HELAINE Céline			Х		
OLIVIER Damien		Х	\vdash			HUARD laëtitia	Х				1
LE DESERT	_					THERIN Laurent	Х				
MASSON Christophe	Х	Т	Т	Π		SPITZA Jean-Fançois	Х				
MARÇAIS Christelle	X		T			VIESSOIX					
LE THEIL BOCAGE		-	-	_		LERESTEUX Laëtitia	Х				
ALLAVENA Didier	Х	Т	Т	Т		GRAVE Francis		Х			
BRU Noëlle	X	\vdash	\top			PICACHE Alexandra				Х	LERESTEUX L
JOSSE Sandrine			\top	Х	ALLAVENA D	POUPION Patrick	Х				
MONTCHAMP	-	_	-	-	•	SILLERE Michel	Х				
FAUCON Gilles	Х		T			BARBEY Alexandre			Х		
DAUPRAT Marie-F	X							•	_		

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

Daupas Nam Jourgas

OBJET : Indemnités de gardiennage des églises communales.

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a lieu de délibérer afin d'autoriser le versement des indemnités de gardiennage aux préposés chargés du gardiennage des églises communales.

Les circulaires NOR/INT/A/87/00006/C du 8 janvier 1987 et NOR/IOC/D/11/2124C du 29 juillet 2011 fixent les plafonds indemnitaires applicables pour le gardiennage des églises communales.

En 2023, le plafond indemnitaire applicable est fixé en 2023 à 496,09 euros pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice et à 125,06 euros pour un gardien ne résidant pas dans la commune et visitant l'église à des périodes rapprochées.

Cette somme constitue un plafond en dessous duquel il demeure possible de revaloriser les indemnités actuellement inférieures à celle-ci.

Dès lors pour l'année 2023, il est proposé les montants suivants :

Commune déléguée	Bénéficiaire	Montant 2023
BERNIERES LE PATRY	BUSNOT Y.	480,00€
ESTRY	LANGLOIS B.	305,00 €
LE THEIL BOCAGE	BONNE S.	240,00 €
MONTCHAMP	BACHELOT B.	350,00€
VASSY	Père DUCHEMIN B. LEMONNIER R.	125,06 € 354,94 €
VIESSOIX	GAZENGEL J.C. MARIE B.	240,00 € 240,00 €
LE DESERT	LECHARTIER S.	240,00 €
BURCY	GOSSELIN Y.	240,00 €
CHENEDOLLE	BOCGUILLON A.	240,00€
	Total	3055 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

VALIDER les montants proposés.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance, Marie-Françoise DAUPRAT

Le Maire, Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2023 Affichage : 29/11/2023

319

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois,

Le 27 novembre, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 57

Nombre de votants : 44

Présents: 37 Pouvoirs: 7 Excusés: 5 Absents: 8

DELIBERATION N° 2023-1127-14

OBJET:

Burcy – Acquisition terrain Villeneuve

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à		Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	
BROGNIART Frédéric	х					FABIEN Anne-Marie	Χ				
BERNIERES LE PATRY						JENVRAIN Marie		Χ			
HAMEL François	Х					LEPAINTEUR Patrice	Х				
BACON Michel	Х					MAZIER Valérie			Х		
CANU Nathalie		Χ				PIERRES					
DUCHEMIN Daniel	Х					BERGAR Dominique	Х				
RENOUF Patricia				Х	HAMEL F	ANNE Sarah		Х			
VAN ROMPU Riet			Х			PRESLES					
BURCY						BACHELOT Isabelle	Χ				
DOUCHIN Nicolas	Х					ANGOT Michel	Χ				
CHANU Hervé	Х					RENE DIT DEROUVILLE S	Х				
DELAHAYE Olivier		Х				RULLY					
CHENEDOLLE						LEGER Sébastien			Х		
FERGANT Françoise	Х					CHANU Caroline	Χ				
HUET Cédric				Х	BERGAR D	SAINT CHARLES DE PE	RCY				
LABROUSSE Rémi	Х					CHAPET Brigitte	Х				
LEVALLOIS Elodie		Х				BERTHOUT Julie				Х	LARONCHE V
ESTRY					8	VASSY					
LOUIS Gilbert				Х	SCOLA S	GUETTIER Mickaël				Х	BROGNIART
LARONCHE Vanessa	Х					ANGENEAU Jean-Paul	Х				
LENAIN Didier	Х					ASSELIN Sylvie	Х				
SCOLA Sabrina	Х					DAL MASO Jérémie	Х				
MALECOT-GALLOIS M	Х					FERREIRA Cécilia		Х			
LA ROCQUE						GERMAIN Gilles	Х				
WIELGOSIK Frédéric	Х					HELAINE Céline			Х		
OLIVIER Damien		Х				HUARD laëtitia	Х				
LE DESERT						THERIN Laurent	X				
MASSON Christophe	Х					SPITZA Jean-Fançois	Х				
MARÇAIS Christelle	Х					VIESSOIX			_		
LE THEIL BOCAGE						LERESTEUX Laëtitia	Х				,
ALLAVENA Didier	Х					GRAVE Francis		Х			
BRU Noëlle	Х					PICACHE Alexandra			\perp	Х	LERESTEUX I
JOSSE Sandrine				Х	ALLAVENA D	POUPION Patrick	Х		_		
MONTCHAMP						SILLERE Michel	Х		\perp	\perp	
FAUCON Gilles	Х					BARBEY Alexandre			Х		
DAUPRAT Marie-F	Х										

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

Danprat ham son carine 320

OBJET: Burcy - Acquisition terrain Villeneuve.

Monsieur le Maire rappelle que, lors d'un diagnostic effectué sur place avec les services de la Région et du Département, l'arrêt Villeneuve – commune déléguée de BURCY – a été désigné comme non sécurisé.

Afin de maintenir ce point d'arrêt essentiel il est proposé :

- De procéder à l'acquisition d'une partie de la parcelle 113 ZB 41 auprès de M. JEANNE, habitant la Mulotière à BURCY.
- De réaliser les travaux d'aménagements de sécurisation nécessaires et notamment une zone de retournement pour bus.

Outre cet aménagement de sécurisation, le terrain devra permettre d'accueillir une réserve de défense incendie.

La surface nécessaire à l'ensemble du projet s'établit à environ à 2 500 m².



En séance, le 11 septembre 2023, le conseil municipal a délibéré sur le projet et proposé un prix d'achat du terrain à 3€ le m², refusé par le propriétaire. Celui-ci a ensuite fixé le prix de vente à 5€ le m². Ce prix a été refusé par le conseil municipal en séance le 23 octobre 2023.

Le propriétaire propose un nouveau prix de vente fixé à 3,5 € le m².

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par :

Contre	Abstention	Pour
21	3	20

- NE VALIDE PAS ce projet.
- N'ACCEPTE PAS la proposition de prix de vente fixé à 3,5 € le m².
- N'AUTORISE PAS M. le Maire ou son représentant à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

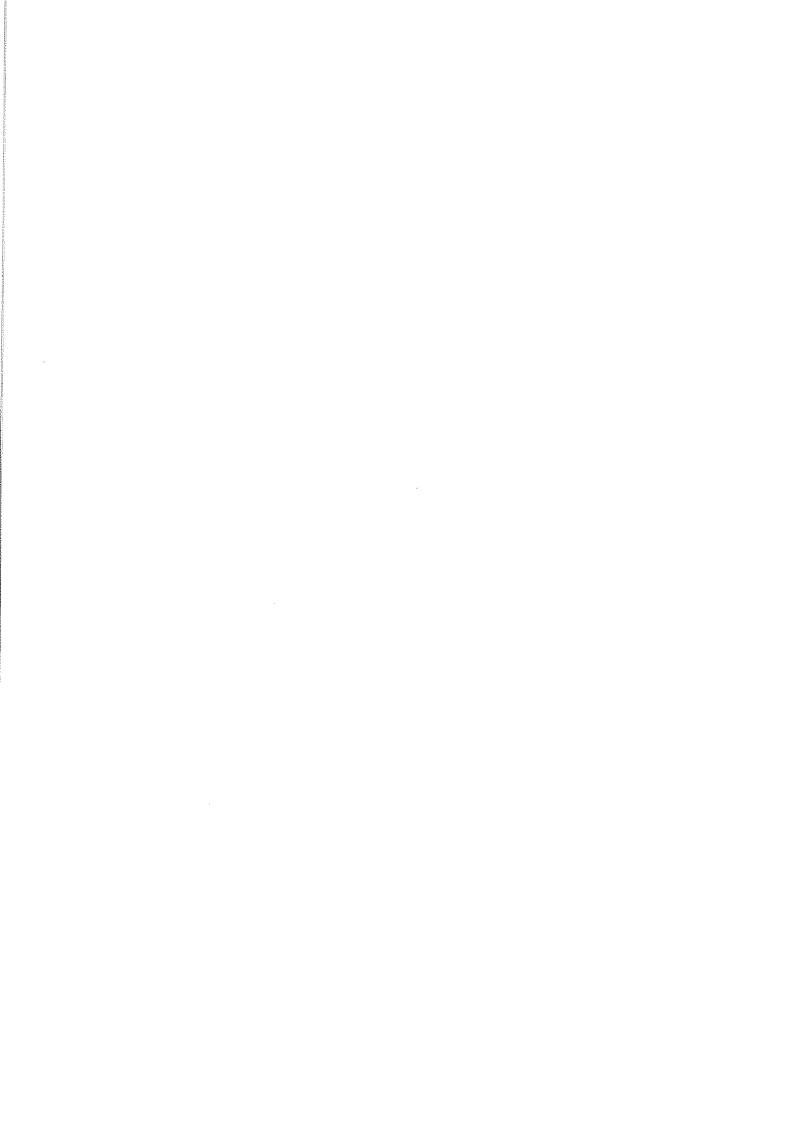
Le secrétaire de séance, Marie-Françoise DAUPRAT

Le Maire, Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-14-DE

Accusé certifié exécutoire



DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois,

Le 27 novembre, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 57

Nombre de votants: 44

Présents : 37 Pouvoirs : 7 Excusés : 5

Absents: 8

DELIBERATION N° 2023-1127-15

OBJET:

Tarifs salles des fêtes

Annule et remplace délibération n°2022-1115010 du 15 novembre 2022

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à		Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	
BROGNIART Frédéric	Х	Ť				FABIEN Anne-Marie	Х				
BERNIERES LE PATRY		13				JENVRAIN Marie		Χ			
HAMEL François	Х					LEPAINTEUR Patrice	Х				
BACON Michel	Χ					MAZIER Valérie			Х		
CANU Nathalie		Х				PIERRES					
DUCHEMIN Daniel	Χ					BERGAR Dominique	X				
RENOUF Patricia				Х	HAMEL F	ANNE Sarah		Х			7
VAN ROMPU Riet			Х			PRESLES					•
BURCY						BACHELOT Isabelle	Х				
DOUCHIN Nicolas	Х					ANGOT Michel	Х				
CHANU Hervé	Х		,			RENE DIT DEROUVILLE S	Х				
DELAHAYE Olivier		Х				RULLY					
CHENEDOLLE		_			/	LEGER Sébastien			Х		
FERGANT Françoise	Х					CHANU Caroline	Х				
HUET Cédric				Х	BERGAR D	SAINT CHARLES DE PE	RCY				
LABROUSSE Rémi	Х					CHAPET Brigitte	Х				
LEVALLOIS Elodie		Х				BERTHOUT Julie				Х	LARONCHE V
ESTRY						VASSY					
LOUIS Gilbert				Х	SCOLA S	GUETTIER Mickaël				Х	BROGNIART
LARONCHE Vanessa	Х					ANGENEAU Jean-Paul	Х				
LENAIN Didier	Х					ASSELIN Sylvie	Х			- 1	
SCOLA Sabrina	Х					DAL MASO Jérémie	Х				
MALECOT-GALLOIS M	Х					FERREIRA Cécilia		Х			
LA ROCQUE		_				GERMAIN Gilles	Х				
WIELGOSIK Frédéric	Х					HELAINE Céline			Х		
OLIVIER Damien		Х				HUARD laëtitia	Х				
LE DESERT		_	_			THERIN Laurent	Х				
MASSON Christophe	Х					SPITZA Jean-Fançois	Х				
MARÇAIS Christelle	Х					VIESSOIX					
LE THEIL BOCAGE			-		•	LERESTEUX Laëtitia	Х				
ALLAVENA Didier	Х					GRAVE Francis		Х			
BRU Noëlle	Х					PICACHE Alexandra				Х	LERESTEUX L
JOSSE Sandrine				Х	ALLAVENA D	POUPION Patrick	Х				
MONTCHAMP			•			SILLERE Michel	Х				
FAUCON Gilles	Х				186	BARBEY Alexandre			Х		
FAUCON Gilles DAUPRAT Marie-F	X				(%)	BARBEY Alexandre		_	Х	_	

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

Daupart ham auguse

OBJET : Tarifs salles des fêtes.

Annule et remplace délibération n°2022-1115010 du 15 novembre 2022.

Récemment, lors d'une location de salle des fêtes à des particuliers, des dégradations ont été commises. La caution a été conservée et a permis de couvrir l'ensemble des réparations. Dans le cas où celle-ci n'aurait pas permis de couvrir tous les frais, il est nécessaire de préciser dans la délibération que la commune peut facturer au locataire le montant des réparations.

La tarification des salles des fêtes de VALDALLIERE tient compte notamment de leur capacité, équipement et vétusté.

TARIFS SALLES

Bernières le Patry Div Burcy Div And Chênedollé Hat	cienne cantine Ditants Valdallière ers Valdallière ers Ditants Valdallière	170,00 € 220,00 € 50,00 € 150,00 € 200,00 € 50,00 € 150,00 € 200,00 € 50,00 €
Burcy Burcy Chênedollé Le Désert Div	ers* pitants Valdallière rs Valdallière ers cienne cantine pitants Valdallière rs Valdallière ers pitants Valdallière	50,00 € 150,00 € 200,00 € 50,00 € 150,00 € 200,00 €
Burcy Burcy Div. And Chênedollé Hor Div. Le Désert Hak	oitants Valdallière rs Valdallière ers cienne cantine oitants Valdallière rs Valdallière ers	150,00 € 200,00 € 50,00 € 50,00 € 150,00 €
Burcy Burcy Div. Chênedollé Hor Div. Le Désert Hor	rs Valdallière ers cienne cantine citants Valdallière rs Valdallière ers	200,00 € 50,00 € 50,00 € 150,00 €
Burcy Div. And Chênedollé Hor Div. Le Désert Hor	ers cienne cantine citants Valdallière rs Valdallière ers citants Valdallière	50,00 € 50,00 € 150,00 € 200,00 €
Chênedollé Hor Div Le Désert Hor	cienne cantine Ditants Valdallière ers Valdallière ers Ditants Valdallière	50,00 € 150,00 € 200,00 €
Chênedollé Hor Dive Le Désert Hor	oitants Valdallière rs Valdallière ers oitants Valdallière	150,00 € 200,00 €
Chênedollé Hor Div Hab Le Désert Hor	rs Valdallière ers oitants Valdallière	200,00 €
Div. Hab Le Désert Hor	ers oitants Valdallière	6
Le Désert Hor	oitants Valdallière	50,00€
Le Désert Hor		
1101		85,00 €
Div	rs Valdallière	110,00€
	ers	30,00€
Hak	oitants Valdallière	150,00 €
Hor	rs Valdallière	200,00€
Estry Dive	ers	50,00€
Sall	e If Millénaire	70,00 €
Sall	e If Millénaire – Divers	30,00€
Sall	e entière hbt Valdallière	260,00 €
Sall	e entière hbt hors Val.	300,00 €
Part	tie centrale/Ouest hbt Val.	180,00 €
Montchamp P. c	entrale/O hbt hors Val.	220,00€
	tie Est hbt Valdallière	80,00€
Part	tie Est hbt hors Val.	80,00€
Dive	ers	50,00€
S de	e réunion/Divers partie Est	30,00 €
Hab	oitants Valdallière	130,00€
Pierres	s Valdallière	150,00€
Dive	ers	30,00 €
Sall	e de réunion	60,00€
Hab	oitants Valdallière	160,00€
Presles Hor	s Valdallière	210,00 €

	Divers	50,00€
5	Habitants Valdallière	110,00€
Rully	Hors Valdallière	140,00€
	Divers	30,00€
	Habitants Valdallière	80,00€
St Charles de Percy	Habitants Hors Valdallière	110,00€
	Divers	30,00€
	Habitants Valdallière	130,00 €
Le Theil Bocage	Hors Valdallière	180,00€
	Divers	50,00 €
	Habitants Valdallière sans	
	cuisine	325,00 €
	Habitants Valdallière avec	122.22.2
0	cuisine	460,00€
	Hors Valdallière sans cuisine	465,00 €
Vassy salle P. Geoffroy	Hors Valdallière avec cuisine	600,00 €
	Vins d'honneur sans cuisine	130,00€
	Vins d'honneur avec cuisine	200,00 €
-	Réunions grande salle	150,00€
	Réunions petite salle	50,00€
	Habitants Valdallière	170,00 €
Viessoix	Hors Valdallière	200,00 €
	Divers	50,00€

Divers*: Vins d'honneur, réunions.

Monsieur le Maire propose la gratuité des salles pour les réceptions après funérailles. Le ménage reste à la charge du locataire.

TARIFS ANNEXES

Communes	Acompte Arrhes	Caution	EDF	GAZ	Location vaisselle (2)
Bernières le Patry	50€	400€		Hiver 30 € Eté 15 €	-
Burcy	50 €	400€	-	3,50 €/unité	1 €/couvert
Cantine Burcy		400 €	10 € 15/10 au 15/04	-	-
Chênedollé	50 €	400€	0,20 €/kW	-	1 €/couvert
Le Désert	50€	400€	0,20 €/kW	-	1 €/couvert
Estry	50 €	400€	0,20 €/kW	3,50 €/unité	1 €/couvert
Montchamp	50% (1)	610€	0,20 €/kW	3,50 €/unité	1 €/couvert
Pierres	50 €	400€	0,20 €/kW	-	1 €/couvert
Presles	50 €	400€	0,20 €/kW	-	-
Rully	50 €	400 €	0,20 €/kW	=	<u>-</u>
St Charles de Percy	50 €	400 €	0,20 €/kW	-	1 €/couvert
Le Theil Bocage	50 €	400€	0,20 €/kW	-	1 €/couvert

Vassy	30% (1)	800€	-	-] - [
Viessoix	50 €	400€	40 € 01/11 au 15/4	=	1 €/couvert

- (1) du montant de la location
- (2) pas de frais de casse et perte de vaisselle

La caution est déposée en garantie d'éventuels dommages sur les locaux, le mobilier et le matériel et d'une salle rendue dans un état de propreté non satisfaisant.

Elle sera encaissée en cas de détérioration pour couvrir les frais engagés de remise en état, et la commune pourra facturer au-delà du montant de la caution si les frais des dégâts constatés sont estimés à un coût supérieur à la caution. Dans ce cas, les devis seront fournis pour justifier la facturation au locataire.

Location mobilier (tables et chaises):

Bernières le Patry : Table : 3 € -- Chaise : 0,20 €
Montchamp : Table : 1,50 € -- Chaise : 0,20 €
Pierres : Table : 1,50 € -- Chaise : 0,20 €
Viessoix : Table : 3 €-- Chaise : 0,20 €

TARIFS ASSOCIATIONS COMMUNALES

- 3 gratuités par an dans la mesure où celles-ci <u>utilisent la salle de leur commune déléguée</u>, (frais électricité et location vaisselle payants), ensuite 50 % du tarif particuliers habitants Valdallière.
- Mise à disposition gratuite pour les activités diverses (AG, réunions, jeux, ...).
- Les associations de Vassy bénéficient d'une location gratuite par an de la salle Pierre Geoffroy, puis 50 % du tarif particuliers habitants Valdallière (avec possibilité de louer la salle d'une autre commune déléguée).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE les modifications de tarification.
- VALIDE l'application immédiate de cette délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance, Marie-Françoise DAUPRAT

Le Maire, Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-15-DE

Accusé certifié exécutoire

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois,

Le 27 novembre, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 57

Nombre de votants : 44

Présents: 37 Pouvoirs: 7 Excusés: 5 Absents: 8

DELIBERATION N° 2023-1127-16

OBJET:

Procédure d'indemnisation commerçants

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à		Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	
BROGNIART Frédéric	х					FABIEN Anne-Marie	Х				
BERNIERES LE PATRY						JENVRAIN Marie		Χ			
HAMEL François	Х					LEPAINTEUR Patrice	Х				
BACON Michel	Х					MAZIER Valérie			Χ		
CANU Nathalie		Х				PIERRES					
DUCHEMIN Daniel	Х					BERGAR Dominique	Х				
RENOUF Patricia				Χ	HAMEL F	ANNE Sarah		Х			
VAN ROMPU Riet			Х			PRESLES					
BURCY						BACHELOT Isabelle	Х				
DOUCHIN Nicolas	Х					ANGOT Michel	Х				
CHANU Hervé	Х					RENE DIT DEROUVILLE S	Х				
DELAHAYE Olivier		Х				RULLY					
CHENEDOLLE						LEGER Sébastien			Х		
FERGANT Françoise	Х					CHANU Caroline	Х				
HUET Cédric				Х	BERGAR D	SAINT CHARLES DE PEI	RCY				
LABROUSSE Rémi	Х					CHAPET Brigitte	Х				
LEVALLOIS Elodie		Х				BERTHOUT Julie				Х	LARONCHE V
ESTRY						VASSY					
LOUIS Gilbert				Х	SCOLA S	GUETTIER Mickaël				Х	BROGNIART
LARONCHE Vanessa	Х					ANGENEAU Jean-Paul	Х				
LENAIN Didier	Х		\vdash			ASSELIN Sylvie	Х				
SCOLA Sabrina	Х		\vdash			DAL MASO Jérémie	Х				
MALECOT-GALLOIS M	Х					FERREIRA Cécilia		Х			
LA ROCQUE		_	-			GERMAIN Gilles	Х				
WIELGOSIK Frédéric	Х					HELAINE Céline			Х		
OLIVIER Damien		Х				HUARD laëtitia	Х				
LE DESERT			_			THERIN Laurent	Х				
MASSON Christophe	Х		Г			SPITZA Jean-Fançois	Х		Г		
MARÇAIS Christelle	X		\vdash			VIESSOIX					•
LE THEIL BOCAGE				-		LERESTEUX Laëtitia	Х				
ALLAVENA Didier	Х		Π	Г		GRAVE Francis		Х	Г		
BRU Noëlle	Х					PICACHE Alexandra			Г	Х	LERESTEUX I
JOSSE Sandrine				X	ALLAVENA D	POUPION Patrick	Х			Г	
MONTCHAMP		_	-			SILLERE Michel	х				
FAUCON Gilles	Х	Т		Τ	1	BARBEY Alexandre			Х		
DAUPRAT Marie-F	X							-		_	•

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

Dougraf hour surgers 327

OBJET : Procédure d'indemnisation commerçants.

Par délibération N°2023-0220-05 en date du 20 février 2023, le conseil municipal a délibéré en faveur de la mise en place d'une procédure d'indemnisation des commerçants et en a fixé les critères.

La commission d'indemnisation des commerçants a examiné la situation suivante :

- Boulangerie MOISSERON située au 12 rue joseph Requeut 14410 VALDALLIERE.

Il ressort de cet examen que l'entreprise a accusé une perte de 11% de son chiffre d'affaires au regard de la période de référence 2022 sur les mois de janvier à juin.

Conformément à la décision en date du 20 février 2023 de prendre en charge 50% de la perte de marge,

Conformément à l'avis de la commission d'indemnisation en date du vendredi 8 septembre,

Monsieur le Maire propose de procéder au versement d'une indemnité de 4 651 € à la Boulangerie MOISSERON.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- VALIDE cette proposition d'indemnisation.

 AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette délibération.

> Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance, Marie-Françoise DAUPRAT

Le Maire, Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-16-DE

Accusé certifié exécutoire

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois,

Le 27 novembre, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni à la salle Pierre Geoffroy à Vassy, lieu habituel de ses assemblées, sous la présidence de M. Frédéric BROGNIART, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 57

Nombre de votants: 44

Présents : 37
Pouvoirs : 7
Excusés : 5
Absents : 8

DELIBERATION N° 2023-1127-17

OBJET :
Dispositif ACTe

Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à		Nom Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir à	
BROGNIART Frédéric	Х					FABIEN Anne-Marie	Х				
BERNIERES LE PATRY						JENVRAIN Marie		Х			
HAMEL François	Х					LEPAINTEUR Patrice	Χ				
BACON Michel	Х					MAZIER Valérie			Х		
CANU Nathalie		Х				PIERRES					
DUCHEMIN Daniel	Х	•				BERGAR Dominique	X				
RENOUF Patricia				Х	HAMEL F	ANNE Sarah		Х			
VAN ROMPU Riet			Х			PRESLES					
BURCY						BACHELOT Is a belle	Χ				
DOUCHIN Nicolas	Х					ANGOT Michel	Х				
CHANU Hervé	Х					RENE DIT DEROUVILLE S	Х				
DELAHAYE Olivier		Х				RULLY					
CHENEDOLLE						LEGER Sébastien			Х		
FERGANT Françoise	Х					CHANU Caroline	Х				
HUET Cédric				Х	BERGAR D	SAINT CHARLES DE PE	RCY				
LABROUSSE Rémi	Х					CHAPET Brigitte	Х				
LEVALLOIS Elodie		Х				BERTHOUT Julie				Х	LARONCHE \
ESTRY						VASSY					
LOUIS Gilbert				Х	SCOLA S	GUETTIER Mickaël				Х	BROGNIART
LARONCHE Vanessa	Х					ANGENEAU Jean-Paul	Х				
LENAIN Didier	Х					ASSELIN Sylvie	Х				
SCOLA Sabrina	Χ					DAL MASO Jérémie	Χ				
MALECOT-GALLOIS M	Х					FERREIRA Cécilia		Х	12		
LA ROCQUE						GERMAIN Gilles	Χ				
WIELGOSIK Frédéric	Х					HELAINE Céline			Х		
OLIVIER Damien		Х				HUARD laëtitia	Х				
LE DESERT				W	4	THERIN Laurent	Х				
MASSON Christophe	Х					SPITZA Jean-Fançois	Х				
MARÇAIS Christelle	Х					VIESSOIX					
LE THEIL BOCAGE						LERESTEUX Laëtitia	Х				
ALLAVENA Didier	Х					GRAVE Francis		Х			
BRU Noëlle	Х					PICACHE Alexandra				Х	LERESTEUX I
JOSSE Sandrine				Х	ALLAVENA D	POUPION Patrick	Х				
MONTCHAMP						SILLERE Michel	Х				
FAUCON Gilles	Х					BARBEY Alexandre			Х		
DAUPRAT Marie-F	Х										

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Marie-Françoise DAUPRAT est nommée secrétaire de séance.

Day And War from grace

329

OBJET: Dispositif ACTe.

Suite à la clôture du dispositif FISAC (Fonds d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), l'Intercom de la Vire au Noireau, afin de poursuivre son engagement auprès des commerces de proximité, et contribuer ainsi à l'attractivité du territoire, a mené une réflexion sur la mise en place d'une nouvelle aide de soutien à destination des commerçants et artisans.

Cette réflexion a conduit à la mise en place d'une stratégie de redynamisation commerciale pour les trois années à venir (2024-2026) en partenariat avec la région à travers le dispositif ACTe (Aide aux Commerces des Territoires) qui se décline selon le plan d'actions suivant :

REGLEMENTATION

Objectifs:

Maîtriser les nouvelles implantations commerciales en dehors des centres-villes et centre bourg, Cœurs de villages. Encourager l'implantation commerciale et favoriser la revitalisation des friches dans les secteurs urbains.

IMPLANTATION

Objectifs:

Assurer une gestion proactive des locaux commerciaux dans les périmètres marchands de Centre-ville et centre bourg et les cœurs de village ;

Favoriser l'implantation de commerces multi-services de proximité dans les espaces de vie dépourvus.

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS - INVESTISSEMENT

Objectifs:

Renforcer l'attractivité des activités situées en centres villes et centres bourgs en accompagnant la rénovation et la modernisation des points de vente ; Augmenter la fréquentation des points de vente et l'évolution du chiffre d'affaires ; Réussir la transition écologique des très petites entreprises.

Rayonnement indirect : Accroissement d'activités économique pour les entreprises locales de travaux

CARACTÉRISTIQUES DE L'AIDE ET CRITERES D'ÉLIGIBILITÉ

Intervention différenciée dépendant du potentiel fiscal de l'intercommunalité, avec un maximum de subvention régionale fixé à 400.000 € par EPCI pour 3 ans :

Aide quadruplée par rapport à la participation de l'EPCI (4 pour 1) pour les intercommunalités à potentiel fiscal inférieur à la moyenne de leur catégorie :

(IVN 303,39 € potentiel fiscal/habitant pour une moyenne de 342.11 € soit 1 € pour 4 €)

L'enveloppe budgétaire IVN et ses 9 communes ci-dessous : 100 000 € pour 3 ans, suivant ce mode de calcul

Communes	Nombre estimatif d'établissementséligibles	Repartition budgètaire pour 3 ans
CAMPAGNOLLES	4	348
CONDE-EN-NORMANDIE	111	17730

LANDELLES ET COUPIGNY	11	957
NOUESDE SIENNE	53	4611
SAINT DENIS DEMERE	6	522
SOULEUVRE EN BOCAGE	98	8526
TERRES DE DRUANCE	4	348
VALDALLIERE	54	4698
VIRE-NORMANDIE	356	62260
Total Général	697	100 000

Ainsi l'effort porté par l'intercom de la vire au Noireau générera une capacité d'intervention totale de :

- Intercom : 100000 € inscrits sur le programme ACTe de 3 ans
- **Région :** 400.000 € inscrits sur le programme ACTe de 3 ans.

Suivant l'avis du Bureau communautaire réuni le 16 octobre 2023, il sera demandé au Conseil communautaire d'approuver la mise en place de ce dispositif sur une durée de 3 ans (2024-2026)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la mise en place du dispositif ACTe.
- VALIDE la participation financière de la commune de VALDALLIERE à ce dispositif.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance, Marie-Françoise DAUPRAT Le Maire, Frédéric BROGNIART

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200054641-20231127-2023-1127-17-DE

Accusé certifié exécutoire

